

La construction aux Etats-Unis : les gratte-ciel émigrent à la campagne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **29 (1957)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tions à but non lucratif, a déjà été examinée lors du premier cycle d'études organisé sur ce sujet par les Nations Unies, qui s'est tenu au Danemark en 1954. Le Gouvernement du Danemark a offert d'accueillir d'autres cycles d'études et un deuxième s'est tenu à Copenhague du 31 juillet au 27 août 1956 pour des experts des pays d'Asie et d'Extrême-Orient.

En 1953, un cycle d'études et de travaux sur l'aide aux entreprises de logement faisant appel à l'effort personnel s'est tenu à Porto Rico. Les experts présents ont notamment suggéré que « ... pour assurer un logement convenable et les autres services collectifs nécessaires aux personnes à faible revenu, on se fonde en principe sur l'aide aux entreprises faisant appel à l'effort personnel », étant donné les avantages que cette méthode offre pour les familles et pour les gouvernements intéressés.

Rappelant que l'assemblée générale avait prié le Conseil économique et social « d'étudier d'urgence » des mesures destinées à « aider les gouvernements à élaborer des méthodes pratiques permettant de financer les programmes de logement en recourant à des fonds d'origine intérieure ou extérieure », le conseil, à sa vingtième session, a approuvé un nouveau programme d'action internationale et demandé au secrétaire général :

- a) d'étudier et de réunir, en collaboration avec les institutions appropriées, des renseignements sur la possibilité d'un financement extérieur des programmes de logement, par exemple au moyen d'hypothèques, et de faire figurer ces renseignements dans le rapport qui doit être préparé en exécution de la résolution 824 (IX) de l'assemblée générale relative au courant international des capitaux privés ;
- b) d'organiser, sur la demande des gouvernements intéressés, dans le cadre des activités d'assistance technique et en collaboration avec les commissions économiques régionales, là où elles existent, avec les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées, des réunions régionales d'experts, qui seraient chargées :
 1. d'étudier les problèmes que posent le financement et les méthodes d'application des programmes de logement et d'amélioration des collectivités, spécialement pour des personnes appartenant à des groupes à faible revenu ;
 2. de constituer une documentation indiquant :
 1. les possibilités actuelles de financement des programmes de logement et d'amélioration des collectivités, dans le cadre du développement économique et du progrès social en général,

et les sources appropriées de ce financement ;
2. des méthodes spéciales propres à combler l'écart existant entre le coût de logements convenables et les moyens financiers des familles à faible revenu ;

- c) d'étudier, en collaboration avec les commissions économiques régionales, là où elles existent, l'évolution de la situation en matière de financement du logement et d'amélioration des collectivités.

En exécution de cette résolution, l'Organisation des Nations Unies et ses commissions économiques régionales ont pris diverses initiatives sur le plan international. Dans le cadre du programme d'assistance technique des Nations Unies, un groupe de trois experts a fait le point de la situation en ce qui concerne le financement de l'habitation dans un certain nombre de pays d'Amérique latine et examiné s'il serait possible de tenir une réunion régionale consacrée au financement des programmes d'habitation et d'amélioration des collectivités. La mission était composée de représentants du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, du Département des affaires économiques et sociales de l'Union panaméricaine et du secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine. Le rapport de la mission constituera un des principaux documents de travail d'une future réunion d'experts dans cette région.

Le Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe a fait des études approfondies sur le financement public des programmes d'habitation en Europe. Le comité a tenu en mai 1956 une session au cours de laquelle il a examiné des documents traitant du financement privé et des coopératives de logement. La réunion que le comité doit tenir en automne 1957 s'occupera uniquement de la question du financement de l'habitation. Cette session constituera donc, pour l'Europe, la réunion régionale consacrée au financement des programmes d'habitation et d'amélioration des collectivités dont il est question dans la résolution susmentionnée du Conseil économique et social.

Les recommandations du Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe relatives au financement des programmes d'habitation et d'amélioration des collectivités, ainsi que les rapports et les recommandations de la réunion spéciale prévue pour 1957 feront partie, avec ceux des cycles d'études sur la construction de logements par des organisations à but non lucratif et d'autres réunions régionales d'experts, de la documentation que le secrétaire général doit soumettre en temps utile à la Commission des questions sociales et au Conseil économique et social.

La construction aux Etats-Unis

LES GRATTE-CIEL ÉMIGRENT A LA CAMPAGNE

Pour la première fois, une tour en encorbellement, œuvre de l'architecte Frank Lloyd Wright, s'élève dans une cité de 25 000 habitants.

Tandis que le problème de la décentralisation retient l'attention des urbanistes, le grand architecte américain Frank Lloyd Wright vient d'apporter une première solution au développement des petites villes en édifiant

à Bartlesville, cité rurale de l'Oklahoma qui compte moins de 25 000 habitants, un gratte-ciel de dix-huit étages.

Basée sur le principe de la construction en encorbellement auquel Wright n'avait cessé de songer depuis 1917, année où il avait construit pour les Japonais le fameux Hôtel Impérial, résistant aux tremblements de terre, la Price Tower a permis au maître bâtisseur d'appliquer

pour la première fois sur le plan vertical ce système qui lui est cher.

Les déboires d'un architecte audacieux

Dès 1920, Wright envisageait d'utiliser ce mode de construction pour des immeubles de bureaux. Il établit alors pour la National Insurance Company les plans d'un building consistant pratiquement en une rangée de piliers soutenant des dalles de béton en encorbellement. Il apporta son épure à Louis Sullivan, maître de l'école d'architecture de Chicago, qui l'examina avec le plus grand intérêt avant de déclarer : « Je suis persuadé que l'on en viendra à cette formule. C'est là une œuvre du plus grand art. » Le building ne fut pourtant jamais construit, pas plus que l'immeuble d'appartements St. Mark in the Bouwerie, qui prévoyait un noyau cruciforme de béton armé renfermant les ascenseurs et les services et devait s'élever à New York, dans le Bas-Manhattan.

Les années passèrent, Frank Lloyd Wright connaissait la gloire mais le gratte-ciel en encorbellement était encore à naître. Arriva enfin ce jour de 1952 où un audacieux commerçant, Harold C. Price, qui avait transformé sa petite boutique de plomberie en l'une des plus grosses entreprises des Etats-Unis, jugea nécessaire de faire construire un building où seraient logés les bureaux de sa société. Voyant grand, il décida de s'adresser à Frank Lloyd Wright. « Nous voulons, expliqua-t-il, un immeuble qui corresponde à ses fonctions tout en ayant une beauté qui permette à notre ville d'en être fière. »

Un arbre de pierre

Nul architecte n'était plus qualifié que Wright, qui déteste les grandes cités, pour mener ce projet à bien et édifier à Bartlesville un gratte-ciel qu'il compare à un arbre échappé de sa forêt.

« La Price Tower, écrivait-il récemment dans la revue *Architectural Record*, s'est enfuie de la grande ville pour vivre dans une petite localité de la campagne américaine... pour s'y dresser dans son propre parc, projetant son ombre sur son propre sol... Dans les grandes cités, les gratte-ciel pullulent, le skyscraper n'est qu'une mauvaise herbe de l'espèce la plus commune. Le gratte-ciel américain est mieux à sa place dans nos petites villes, comme Bartlesville, où l'esprit de l'homme peut encore vivre et s'exprimer. »

Du haut des 57 mètres du building Price, situé en bordure du quartier des affaires, l'œil découvre, au-delà d'une agglomération de petites maisons de bois, 2000 km² de plaines et de collines. Comme le dit Wright, la tour pourrait être comparée à un arbre dont la cage centrale délimitée par quatre surfaces verticales d'acier et de béton serait le tronc et les encorbellements les branches.

Module adopté : le losange

Elle est divisée en quatre secteurs séparés, dont trois sont destinés aux bureaux et le quatrième à des appartements. Des entrées et des ascenseurs séparés desservent les uns et les autres. Le module adopté, c'est-à-dire l'unité de convention, conformément à laquelle ont été déterminées les proportions des parties de l'ouvrage, est un losange ayant 75 cm. dans sa plus grande dimension et comportant deux angles de 120 degrés et deux angles de 60 degrés. Tout le dessin du building, y compris la forme intérieure des bureaux, est d'ailleurs conçu en fonction du losange. Chaque étage a une superficie intérieure d'environ 177 m², les murs extérieurs ayant une longueur de 13 m. 50.

Des écrans de cuivre d'une largeur de 50 cm. protègent les fenêtres de la lumière directe du soleil. Ces écrans sont verticaux dans le secteur sud-ouest, où la luminosité est la plus grande, et horizontaux dans les trois autres. Le cuivre a été traité chimiquement, afin de lui donner

une nuance vert-de-gris du vieux métal, au vert des plantes qui garnissent les terrasses supérieures et à la couleur fauve des surfaces peintes.

Huit ateliers de luxe

Chacun des appartements est conçu selon la formule atelier. Il comporte une loggia recouvrant la plus grande partie de la salle de séjour et où se trouvent deux chambres et une salle de bains. Les huit appartements sont desservis par un ascenseur spécial communiquant directement avec eux, et que l'on manœuvre de l'intérieur de l'atelier.

Trois autres ascenseurs sont affectés aux bureaux. Ils ouvrent à chaque étage sur un petit palier commun aux trois secteurs et situé au centre du building. Des portes conduisent aux blocs de bureaux, séparés les uns des autres par les principaux murs de soutien du bâtiment.

A l'intérieur des bureaux, des meubles dessinés par Wright lui-même assurent un maximum de place et les pièces donnent ainsi l'impression d'être spacieuses, malgré leur superficie relativement restreinte et leurs plafonds assez bas.

Tous les étages, jusqu'au 14^e inclus, sont identiques. Au 15^e sont installés un restaurant et sa cuisine qu'entourent des terrasses fleuries. Au 16^e étage, petit bureau et partie inférieure du dernier appartement ; au 17^e, salle de conférence et loggia de l'appartement ; au 18^e, bureau privé de M. Price et jardins suspendus.

Telle est la dernière réalisation de Frank Lloyd Wright qui compte maintenant à son actif 769 constructions ayant toutes soulevé le plus grand intérêt et parfois aussi les plus vives controverses.

Un jeune révolutionnaire de 87 ans

A 87 ans, le grand architecte a des conceptions toujours aussi révolutionnaires et il a fallu des années pour que la Municipalité de New York accepte son projet de musée destiné à la fondation Guggenheim. *L'archeseum*, comme l'appelle Wright, qui doit s'élever à l'angle de la 5^e avenue et de la 88^e rue, sera un édifice hémisphérique couronné d'un dôme de verre. Il comportera des murs sans fenêtres et une rampe en spirale remplacera escaliers et ascenseurs.

Frank Lloyd Wright a également inscrit à son programme un centre théâtral à Dallas, une usine à San Francisco, une synagogue à Philadelphie, une chaîne de motels, quarante maisons de types différents, à construire dans vingt Etats de l'Union, un building commercial au Venezuela et un mémorial à Venise.

La vie est toujours aussi pleine pour ce novateur, dont les années n'ont pas engourdi l'imagination et l'esprit créateur et qui ne risque pas, comme il en exprime parfois la crainte, d'être dépassé par son époque et d'aller à contre-courant.

LES FACHEUX

(Suite de la page 7)

pièces d'argent pour les distiller en mélodies rythmées ou en jazz furibond.

Dans le tohu-bohu des conversations, la rumeur des billards électriques, les hurlements des garçons désireux de bien préciser leurs commandes, les flots tonitruants des disques dominant les voix et abrutissent les clients sous la clarté crue du néon.